

Bureau Régional Centre

Orléans, le 20/09/2006

## Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement

Les actions volontaristes engagées par le SNITPECT depuis l'annonce du lancement d'un audit Copé sur le RST **ont permis d'obtenir des garanties majeures pour le RST, ses services, ses missions et ses agents** avec notamment :

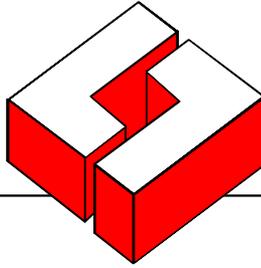
- **La prise en compte du dossier par le ministre** suite à l'audience du 20 juillet obtenue par la confédération FO
- **Le suivi et cadrage strict de l'audit Copé**, qui prend à juste titre en considération certaines de nos revendications (nécessité d'un document d'orientation stratégique du RST, ouverture aux collectivités, mobilité FPE/FPT)
- **L'ouverture de la concertation pour la transformation du séniorat** annoncée pour l'automne par la DGPA, **pour la gestion des carrières et parcours scientifiques et techniques et pour l'évolution du fonctionnement des comités de domaine**
- Le début d'une concertation avec la DRAST **pour la stratégie du RST** et avec la DGUHC **pour l'avenir de l'ingénierie publique**

Ce bilan positif, fruit de la mobilisation du SNITPECT appuyé par la confédération FO, n'est pourtant pas une fin en soi. **Un certain nombre d'inquiétudes planent en effet toujours concernant :**

- **Les suites qui seront donnés à l'audit Copé** dont l'objectif intrinsèque reste de réduire les moyens d'action des services de l'Etat
- L'absence de lisibilité **en matière de stratégie nationale**
- L'absence d'ambition du ministère **pour positionner le RST en ouverture et en partenariat avec les collectivités**
- L'absence de lisibilité **en matière de maintien du rôle de pilotage des Services Techniques Centraux**
- L'absence de garantie **en matière de maintien des activités des laboratoires**
- L'impact des réductions d'effectifs annoncées pour 2007, à un niveau encore rarement subi par le ministère, **et face auxquelles le RST pourrait constituer une victime privilégiée**

Ce contexte a justifié l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire des sections du RST au CETE de Lyon le 31 août 2006 à l'issue de laquelle **une motion a été votée par les 120 participants représentant l'ensemble des services du RST**, dont vous trouverez une copie ci-jointe à toutes fins utiles.

Au-delà de la seule question de l'avenir du RST, qui conditionne le maintien d'une compétence technique forte au sein de la sphère publique, et dans une période où les réformes se superposent sans cohérence ni vision globale, **le Ministre a été interpellé lors de sa visite du 2 juin dernier à l'ENTPE afin que celui-ci s'exprime enfin sur la stratégie et le positionnement du MTETM, traçant un avenir ambitieux pour l'Equipement et ses services, faisant toute sa place à une ingénierie publique dont l'ensemble des composantes seraient au service de LA collectivité publique (Etat, collectivités territoriales), selon une traduction législative ou réglementaire d'une réelle ingénierie publique de partenariat** placée, au même titre que le réseau scientifique et technique, **sous le pilotage unique d'un véritable SGPA.**



**Après débat au sein du bureau régional Centre lors de sa réunion du 8 septembre 2006, nous attirons également votre attention pour que :**

- Au niveau local, l'expression des besoins et attentes en matière d'appui du RST de la DIREN Centre puisse peser dans le cadre de la réflexion dorés et déjà lancée à l'échelle du CETE Normandie Centre
- Au niveau national, le MEDD joue un rôle actif dans la définition de la stratégie à bâtir pour l'avenir du RST

**Et nous attendons avec détermination des actes forts de votre part sur l'ensemble de ces dossiers.**

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez agréer, Monsieur le directeur, l' expression de ma considération distinguée.

Le délégué régional Centre

**Signé**

P. CHOQUEUX

Pièce jointe : Motion de l'assemblée générale extraordinaire des sections du RST du 31/08/2006